



Paroisse évangélique réformée de La Glâne - Romont

ASSEMBLÉE DE PAROISSE DU 25 NOVEMBRE 2018 PROCES-VERBAL

Excusé-e-s : Mme Nicole Bardet

Présents : 25 paroissiennes et paroissiens ayant le droit de vote.

La séance commence à 11h00.

1) SALUTATIONS

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes. La convocation ayant été faite conformément au Règlement ecclésiastique, il déclare l'Assemblée ouverte.

2) NOMINATION DES SCRUTATEURS

Le président désigne Fritz Glauser et Alex Meyer qui acceptent.

3) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 27 MAI 2018

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, sans modification.

4) TAUX DE CONTRIBUTION DE LA PAROISSE POUR LA MISSION ET L'ENTRAIDE

Le Conseil de paroisse propose de maintenir le taux de 2 % des recettes d'impôts budgétisées. L'Assemblée approuve cette proposition à l'unanimité à mains levées.

5) TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE L'IMMEUBLE 70

Suite au départ de Vanessa Lagier, le Conseil de paroisse a demandé à Luc Bardet d'étudier la possibilité de transformer le galetas de l'immeuble 70 en appartement et ainsi de créer un deuxième appartement. Un montant est prévu dans le budget 2019 pour procéder à une étude. Avant-projet le 1^{er} semestre. Projet 2^{ème} semestre.

Travaux 2021

6) BUDGET 2019

a) présentation

Le président donne la parole au caissier. Celui-ci procède à une présentation détaillée du budget de fonctionnement qui se solde avec un bénéfice net de CHF 2'146.- après l'amortissement de l'immeuble de CHF 35'000.- et l'attribution de CHF 8'000.- à la réserve fluctuation.

b) rapport de la commission de révision des comptes

La commission de révision des comptes s'est réunie le 17 novembre. Elle a reçu des réponses satisfaisantes à ses questions et remarques. Elle propose à l'Assemblée d'approuver le budget 2019 tel que présenté.

c) approbation

Le budget est approuvé à l'unanimité à mains levées.

2) ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE DE 2 CONSEILLER-ÈRE-S DE PAROISSE

Le Conseil de paroisse n'a reçu aucune candidature dans les délais. Mme Jacqueline Butty se déclare être candidate. Mme Butty est invitée à se présenter.

L'élection a lieu à bulletins secrets. Résultat : Mme Butty est élue avec 16 voix.

3) ÉLECTION DE M. LUC-ANDRÉ HINTZE, PASTEUR

Le Conseil de paroisse propose M. Luc-André Hintze pour le poste vacant de pasteur.

M. Hintze se présente de manière originale à l'aide d'objets qu'il tire d'un sac à dos.

Mme Florence Blaser explique qu'ils travailleraient à 75 % chacun. Elle se déclare positive à cette élection. L'élection a lieu à bulletins secrets. Résultat : M. Hintze est élu à l'unanimité.

Il entrera en fonction au mois d'août 2019.

4) INFORMATIONS DU CONSEIL DE PAROISSE

5) DIVERS

M. Burkhard apporte les salutations du Conseil synodal. Il informe qu'Andreas Hess a été nommé au poste d'aumônier à 20% pour le centre de requérants d'asile de la Gouglera. Il apporte également les salutations de la CEVAA qui a eu son assemblée au Cameroun et nous invite à ne pas oublier le Département missionnaire lors de l'attribution de nos collectes.

Clôture de l'Assemblée à 12h30

Romont, le 5 décembre 2018

Approbation le :

Isabelle Christinet, secrétaire

Marc-André Lüthi, président